

FONDATION



DU
PATRIMOINE

DOSSIER DE PRESSE

NEUILLY-SUR-SEINE LE 30 NOVEMBRE 2023

LA FONDATION DU PATRIMOINE ATTRIBUE 2 M€ À DES PROJETS À IMPACT ENVIRONNEMENTAL EN 2023

| www.fondation-patrimoine.org |

CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE

Responsable communication

Bérengère Savelli

Téléphone

07 86 18 73 91

Mail

berengere.savelli@fondation-patrimoine.org

Adresse

153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly

Site

www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

facebook.com/fondation.patrimoine

[@fond_patrimoine](https://twitter.com/fond_patrimoine)

[@fondationdupatrimoine](https://instagram.com/fondationdupatrimoine)



Petite Suisse ©CENAllier

POINTS À RETENIR :

- ▶ La Fondation du Patrimoine annonce les 18 nouveaux projets lauréats du programme « Patrimoine naturel et biodiversité »
- ▶ Dans le cadre de ce programme, la Fondation du Patrimoine a attribué 2 millions d'euros en 2023 à des projets à impact environnemental

La Fondation du patrimoine annonce ce jour 18 nouveaux projets lauréats de son programme «Patrimoine naturel et Biodiversité» bénéficiant d'une enveloppe globale d'1 M €. Après les lauréats du 9 juin 2023, ce sont ainsi 35 projets qui auront bénéficié de 2 M€ au total en 2023.

Les projets sélectionnés par le jury de ce programme contribuent à un aménagement durable des territoires, en soutenant des initiatives d'éco-rénovation du bâti, de restauration de parcs, jardins et d'espaces naturels sensibles. Les projets lauréats ont été sélectionnés pour leur impact positif sur la biodiversité et l'environnement, impact qui sera mesuré à l'aide des indicateurs de mesure fournis par la Fondation du patrimoine.

LA FONDATION DU PATRIMOINE ET LE PATRIMOINE NATUREL

Dès sa création en 1996, la Fondation du patrimoine a reçu pour mission de préserver les patrimoines bâti et mobilier, mais aussi le patrimoine naturel. Paysages et espaces naturels font partie de l'identité des territoires et constituent un bien précieux à transmettre aux générations futures.

Depuis 2009, la Fondation du patrimoine a créé un programme spécifique pour soutenir des projets en faveur de la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité. Elle a déjà soutenu près de 350 projets de préservation du patrimoine naturel dans le cadre de ce programme.

Aujourd'hui, l'accélération du changement climatique et l'érosion de la biodiversité font de la préservation de l'environnement une priorité pour la Fondation. Cette dernière entend fédérer ses partenaires, financeurs et bénéficiaires, autour de cette cause majeure, grâce à son ancrage territorial unique.

Ces derniers mois, la Fondation du patrimoine a renforcé son réseau de bénévoles thématiques sur le sujet, s'est dotée d'un conseil scientifique et a rendu publique son étude d'impact environnemental. Cette action en faveur du patrimoine naturel et de la biodiversité est réalisée en partenariat avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels ; la Fédération des Parcs naturels régionaux ; le Muséum national d'Histoire naturelle ; l'Association des Maires Ruraux de France ; le Cerema ; la Fondation de la Mer ; la Fondation Good Planet ; Voies navigables de France et bénéficie du mécénat de Primagaz.

Dans le cadre de ce programme, la Fondation du patrimoine soutient des projets dans les trois grandes catégories suivantes : Bâti, éco-rénovation & biodiversité ; Nature aménagée & biodiversité ; Espaces naturels, littoraux & biodiversité.

Annnonce des 18 projets lauréats du programme « Patrimoine naturel et Biodiversité » 2023 :

Auvergne-Rhône-Alpes, Allier – **Restauration de 5 sites de landes et bocages emblématiques de l'Allier** (montant de l'aide : 80 000 €)

Auvergne-Rhône-Alpes, Ardèche – **Prairie humide du bois de Montplanet : restauration d'un site représentatif du patrimoine naturel ardéchois** (montant de l'aide : 10 000 €)

Auvergne-Rhône-Alpes, Savoie – **Création d'un sentier pédagogique dans le marais de la Palle, pour protéger et valoriser un corridor de biodiversité** (montant de l'aide : 37 000 €)

Bretagne, Finistère – **Préservation d'un patrimoine landicole majeur d'Armorique dans les monts d'Arrée** (montant de l'aide : 82 000 €)

Bretagne, Morbihan – **Restauration de la lande côtière riche en biodiversité à Ploemeur** (montant de l'aide : 60 000 €)

Grand-Est, Bas-Rhin – **Sauvegarde d'une zone humide d'importance nationale : le Ried du Zembs** (montant de l'aide : 47 000 €)

Grand-Est, Haut-Rhin – **Saint-Maurice de Mertzzen : restauration de l'église en préservant l'habitat d'espèces protégées** (montant de l'aide : 40 000 €)

Grand-Est, Meuse – **Reforestation du Ravin du Génie pour valoriser un site mémoriel et préserver son patrimoine naturel** (montant de l'aide : 70 000 €)

Hauts-de-France, Nord – **Restauration d'une des dernières tourbières dans le département du Nord** (montant de l'aide : 16 000 €)

Hauts-de-France, Somme – **Plantation et suivi scientifique de 80 variétés de tilleuls dans le parc du château de Regnières-Écluse** (montant de l'aide : 15 000 €)

Limousin, Corrèze – **Création d'un espace de biodiversité et d'un corridor écologique dans la petite commune de Lacelle** (montant de l'aide : 10 000 €)

Nouvelle Aquitaine, Landes – **Sauvegarde de l'étang des forges à Brocas menacé de disparition** (montant de l'aide : 140 000 €)

Occitanie, Gers – **Éco-rénovation exemplaire du château du XVII^e siècle de Belmont** (montant de l'aide : 55 000 €)

Occitanie, Lozère – **Restauration d'aqueducs en pierre sèche dans le Parc national des Cévennes** (montant de l'aide : 45 000 €)

Occitanie, Lozère – **Préservation d'un paysage cévenol de cultures en terrasses à Calquières, Le Chausse et Soullions** (montant de l'aide : 110 000 €)

Pays-de-la-Loire, Maine-et-Loire – **Marais de Baffou et boisements humides de la Gagneurie et du Prieuré : restauration des milieux humides, réservoirs de biodiversité** (montant de l'aide : 23 000 €)

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Var – **Protection des tortues d'Hermann, une espèce menacée de disparition dans le Var** (montant de l'aide : 60 000 €)

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône – **Restauration de l'olivieraie centenaire de la Bastide Neuve d'Allauch, célébrée par Marcel Pagnol I** (montant de l'aide : 100 000 €)

Voir les fiches détaillées des projets en pages suivantes

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES-ALLIER

RESTAURATION DE 5 SITES DE LANDES ET BOCAGES EMBLÉMATIQUES DE L'ALLIER

Maître d'ouvrage : Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier

Protection : ZNIEFF ; Conservatoire d'Espace Naturel ; ou non protégé avec Obligation réelle environnementale

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 80 000 €



Petite Suisse ©CENAllier

PRÉSENTATION DU PROJET :

Les 5 sites concernés par ce projet d'ampleur sont tous des milieux naturels emblématiques de l'Allier et à fort enjeu écologique : Petite Suisse à Désertines, Peu de Crou et Clos Sanvoisin à Domérat, Chaumes Molles à Echassières et le bocage des Sirets à Saint-Didier-en-Donjon. Certains sont dégradés suite à la fermeture du milieu en raison de la colonisation d'espèces floristiques, d'autres suite à des habitats naturels vieillissants ou par les changements climatiques.

Le soutien de la Fondation du Patrimoine permettra d'agir à l'échelle de chaque site, pour les mêmes objectifs : favoriser les espèces landicoles typiques de ces milieux, ouvrir des corridors de biodiversité pour favoriser la circulation des espèces présentes, et restaurer des milieux humides

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Petite Suisse et Peu de Crou : broyage sélectif des espèces indésirables, pâturage itinérant.
- ▶ Clos Sanvoisin : broyage des lisières de la pelouse sèche et fauche.
- ▶ Chaumes Molles : arrachage des drains présents sur une prairie de pente et création de mare.
- ▶ Le Bocage des Sirets : restauration de 7 mares, d'une superficie totale de 1 500 m² (curage, reprofilage des berges, imperméabilisation par des argiles).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Date de début : printemps 2024.
- ▶ Date de fin : hiver 2025.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES – ARDÈCHE

PRAIRIE HUMIDE DU BOIS DE MONTPLANET : RESTAURATION D'UN SITE REPRÉSENTATIF DU PATRIMOINE NATUREL ARDÉCHOIS

Maître d'ouvrage : département de l'Ardèche

Protection : espace naturel sensible des Gorges du Doux, du Duzon et de la Daronne ; ZNIEFF I et II

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 10 000 €



Prairie Montplanet ©Carine Hopp

PRÉSENTATION DU PROJET :

La restauration de la prairie humide de Montplanet est un projet dont la vocation est double : protéger le patrimoine naturel ardéchois et le valoriser pour qu'il devienne un lieu de sensibilisation, en raison de sa fréquentation par de nombreux randonneurs.

Le site est notamment investi par le Damier de la Succise, papillon protégé à l'échelle nationale, et il représente un type de prairie inscrit comme vulnérable dans la liste rouge des végétations de Rhône-Alpes, selon les Conservatoires botaniques nationaux Alpin et du Massif central. Le projet soutenu par la

Fondation du Patrimoine permettra de protéger ce site de ces principales menaces : un ancien bâtiment agricole dans lequel de l'amiante a été détecté, et la présence d'espèces exotiques envahissantes.

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Travaux de désamiantage du bâtiment agricole.
- ▶ Travaux de lutte contre les espèces invasives.
- ▶ Réalisation d'un inventaire du Damier de la Succise.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Date de début : 2023.
- ▶ Date de fin : 2026.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES-SAVOIE

CRÉATION D'UN SENTIER PÉDAGOGIQUE DANS LE MARAIS DE LA PALLE, POUR PROTÉGER ET VALORISER UN CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ

Maître d'ouvrage : commune de Fréterive

Protection : ZNIEFF I et II ; arrêté préfectoral de protection de biotope

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 37 000 €



Marais de la Palle ©Commune de Fréterive - JL Fajou

PRÉSENTATION DU PROJET :

Le marais naturel de la Palle est constitué par la zone d'épandage d'un torrent de montagne et bordé au sud par un cours d'eau nommé « la Bialle », ancien lit de l'Isère. Ce marais a été exploité jusqu'au début des années 1960 comme blachère (terre plantée de chênes et châtaigniers) pour la fauche d'herbes hautes et a, depuis, été colonisé par les roseaux. Il est aujourd'hui partiellement refermé par des arbustes et arbres et a vu sa surface se réduire par le morcellement foncier.

La préservation du site est nécessaire pour conserver la continuité écologique des abords du torrent de Cayan et maintenir une zone de refuge et reproduction pour de nombreuses espèces, dont des espèces rares tels que la Rousserole effarvatte et cinq espèces de libellules. Le soutien de la Fondation permettra d'effectuer des aménagements pour valoriser le site et permettre son accès en toutes saisons, sans dommage pour la flore et la protection de la tourbe.

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Création d'un sentier pédagogique autour du marais.
- ▶ Installation d'une passerelle piétonne sur le torrent de Cayan pour le franchissement d'un passage à gué.
- ▶ Installation de 140 m de pontons bois sur pieux.
- ▶ Mise en place de panneaux d'information et de sensibilisation.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Date de début : mai 2024.
- ▶ Date de fin : novembre 2024.
- ▶ 2024 - 2025 : évaluation.

BRETAGNE – FINISTÈRE

PRÉSERVATION D'UN PATRIMOINE LANDICOLE MAJEUR D'ARMORIQUE DANS LES MONTS

Maître d'ouvrage : Parc naturel régional d'Armorique

Protection : Parc naturel régional d'Armorique ; Natura 2000 ; Site classé ; Réserve naturelle régionale ; Espace naturel sensible

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 82 000 €



Monts d'Arrée ©parcnaturelrégionald'armorique

PRÉSENTATION DU PROJET :

En 200 ans, les espaces naturels de landes bretons, qui représentent le plus grand ensemble de landes atlantiques de France et le plus grand complexe de tourbières de Bretagne, ont régressé de près de 95%. Les monts d'Arrée représentent le 1er réservoir de biodiversité de Bretagne, avec de nombreuses espèces faunistiques et floristiques remarquables, tel que la sphaigne de la Pylaie, espèce de mousse typique des marais tourbeux, sur la liste rouge de l'UICN, dont les monts d'Arrée accueillent près de 95% de l'effectif national.

Ce territoire est également caractérisé par une pratique agricole ancestrale unique au niveau mondial : la fauche de lande, qui est peu à peu abandonnée et laisse les milieux dans un mauvais état de conservation. Le soutien de la Fondation permettra de restaurer environ 300 hectares de landes et de tourbières, sites favorables aux espèces d'oiseaux nicheurs emblématiques des monts d'Arrée (Courlis cendré, Busard cendré et Busard St Martin) et à l'expression de la flore caractéristique de ces milieux. Les travaux ont également vocation à limiter le risque d'incendie, en remettant en gestion d'importantes surfaces de landes réouvertes.

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Broyage de réouverture de lande sur des parcelles à l'abandon afin de rajeunir la végétation et de permettre une mise en gestion post-travaux.
- ▶ Désenrésinement afin de rouvrir le milieu et de restaurer les fonctionnalités écologiques de l'écosystème.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Date de début : septembre 2024.
- ▶ Date de fin : décembre 2025.

BRETAGNE – MORBIHAN

RESTAURATION DE LA LANDE CÔTIÈRE RICHE EN BIODIVERSITÉ À PLOEMEUR

Maître d'ouvrage : Grégoire Desnoullez et Florent Piard (bail emphytéotique de 50 ans avec la commune)

Protection : site classé « Espace Naturel » dans le Plan Local d'Urbanisme

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 60 000 €



Ploemeur ©J.Landais

PRÉSENTATION DU PROJET :

Cet espace côtier d'une quinzaine d'hectares face à l'île de Groix et dont la lande est aujourd'hui dégradée accueille de nombreuses espèces végétales et animales, dont certaines protégées et rares (asphodèles d'Arrondeau, orchis morio, etc.). Il abrite surtout un oiseau emblématique dont il importe aujourd'hui de conforter l'installation, en soutenant des conditions de nidification récurrentes : l'engoulevent d'Europe, espèce inscrite sur la liste rouge des espèces menacées par l'UICN.

La commune de Ploemeur souhaite transformer ce site exceptionnel, en soutenant l'installation d'un maraîcher et d'un restaurateur qui développeront un modèle économique pérenne, tout en s'attachant à préserver la biodiversité, à valoriser le site via des actions pédagogiques et à l'entretenir avec de l'éco-pâturage.

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Inventaire écologique.
- ▶ Nettoyage, débroussaillage, fauchage pour lutter contre les espèces invasives et réinstallation de la bruyère.
- ▶ Remise en état de l'un des bâtiments avec des éco matériaux locaux pour permettre l'entretien du site via l'éco-pâturage.
- ▶ Création d'un parcours de découverte de la biodiversité, en faisant intervenir une entreprise d'insertion.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Date de début : printemps 2024.
- ▶ Date de fin : décembre 2024.

GRAND-EST-BAS-RHIN

SAUVEGARDE D'UNE ZONE HUMIDE D'IMPORTANCE NATIONALE : LE RIED DU ZEMBS

Maître d'ouvrage : Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace

Protection : Natura 2000 ; ZNIEFF ; Site classé Zones humides remarquables

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 47 000 €



Ried du zembs ©fondationdupatrimoine

PRÉSENTATION DU PROJET :

Le Ried du Zembs est sans conteste l'un des secteurs les plus prestigieux et les mieux conservés du Grand Ried Ello-rhénan. Les éléments caractéristiques des rieds, régions de prés inondables en pays tempérés, s'y trouvent rassemblés et conservés (paysage avec une diversité remarquable, zone humide où l'eau est omniprésente), mais la baisse des nappes phréatiques menace la pérennité du site et de la biodiversité.

Le soutien de la Fondation permettra de restaurer ces milieux pour en préserver la biodiversité, créer des conditions favorables à l'installation de nouvelles espèces, et favoriser la libre évolution de la faune pour qu'elle se développe sur l'ensemble du site (Glaïeul des marais, Grillon des marais, etc.).

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Curage partiel des mares eutrophisées et reprofilage de mares.
- ▶ Création de mares.
- ▶ Ouverture des haies et des ripisylves.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Date de début : 2024.
- ▶ Date de fin : 2026.

GRAND-EST-HAUT-RHIN

SAINT-MAURICE DE MERTZEN : RESTAURATION DE L'ÉGLISE EN PRÉSERVANT L'HABITAT D'ESPÈCES PROTÉGÉES

Maître d'ouvrage : commune de Mertzen

Protection : Proximité immédiate zone Natura 2000

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 40 000 €



Église Mertzen ©fondationdupatrimoine

PRÉSENTATION DU PROJET :

Le bâti représente un refuge très important pour une large diversité d'espèces (faune et flore), qui s'en servent comme abri pour y nicher et s'y reproduire. La disparition du bâti traditionnel (granges, moulins, châteaux, églises, etc.) représente donc une menace pour la biodiversité. L'église de Mertzen, dans le Haut-Rhin, abrite dans ses combles plusieurs espèces protégées : martinet noir, chouette effraie, oreillard et autres chauves-souris. La restauration de l'église sera réalisée dans le respect de la faune présente, avec la préservation, voire l'accroissement des sites de reproduction et de repos des animaux.

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Avant l'arrivée des martinets noirs : remplacement de la couverture de la nef, de l'auvent et de la tour du clocher, et réfection des façades.
- ▶ Aménagement des combles avec des nichoirs.
- ▶ Installation d'habitats complémentaires sur le presbytère ainsi que d'un hôtel à martinets.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Début des travaux : octobre à décembre 2023.
- ▶ Fin des travaux : janvier à décembre 2024.

GRAND-EST-MEUSE

REFORESTATION DU RAVIN DU GÉNIE POUR VALORISER UN SITE MÉMORIEL ET PRÉSERVER SON PATRIMOINE NATUREL

Maître d'ouvrage : association Argonne Meuse Patrimoine

Protection : ZNIEFF I et II

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 70 000 €



Ravin du Génie ©Argonne Meuse Patrimoine - JP Amat

PRÉSENTATION DU PROJET :

Ancien camp de repos des soldats français lors de la Première Guerre mondiale, le Ravin du Génie est situé dans la partie nord de la forêt domaniale de Lachalade. Rasée à la fin de la guerre, la forêt fut replantée lors des années 1930, et masqua petit à petit ce site.

En 2020, les scolytes ont décimé la majestueuse futaie d'épicéas, ce qui a bouleversé le paysage et la biodiversité qu'il abritait. L'objectif est de restaurer un état boisé, avec multiplication des strates arbustives et arborées, favorable aux espèces protégées comme les syrphes, insectes pollinisateurs

indicateurs de la qualité écologique du milieu, dans un contexte d'adaptation des forêts au changement climatique. Cette restauration du patrimoine naturel est accompagnée d'actions de sensibilisation à la biodiversité et à la valeur historique de ce site : les élèves des écoles de la région participeront aux travaux de replantation.

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Plantation (sapin de Céphalonie, Sapin de Bornmuller, Chêne Pubescent, Pin Maritime, Pin Laricio, etc), entretien.
- ▶ Installation d'un belvédère.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Date de début : janvier/février 2024.
- ▶ Date de fin : septembre 2026

HAUTS-DE-FRANCE – NORD

RESTAURATION D'UNE DES DERNIÈRES TOURBIÈRES DU NORD

Maître d'ouvrage : Syndicat mixte du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Protection : ZNIEFF ; Natura 2000 ; Parc naturel régional Scarpe-Escaut ; Réserve naturelle régionale ; Zone importante pour la conservation des oiseaux ; Ramsar

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 16 000 €



Tourbières Vred ©réserve naturelle régionale Vred

PRÉSENTATION DU PROJET :

La Tourbière de Vred est l'une des deux dernières tourbières actives du département du Nord. Les habitats naturels qui la constituent sont aujourd'hui menacés par l'évolution climatique, qui entraîne l'augmentation des périodes d'assecs, une minéralisation de la tourbe et le développement ligneux. La pérennité des habitats naturels ouverts et des espèces qu'ils hébergent sont donc en danger. Les travaux de restauration soutenus par la Fondation du Patrimoine consistent en l'enlèvement des arbres et arbustes qui empêchent la biodiversité de se développer. Le projet tend également à l'entretien de la Tourbière par le biais de l'agroécologie (pâturage d'un troupeau de vaches rouges flamandes à l'année).

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Déboisement, broyage et évacuation des arbres et arbustes vers zone de dépôt.
- ▶ Pose de clôture de pâturages et franchissement des fosses pour l'accès.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Date de début : septembre 2024.
- ▶ Date de fin : novembre 2024.

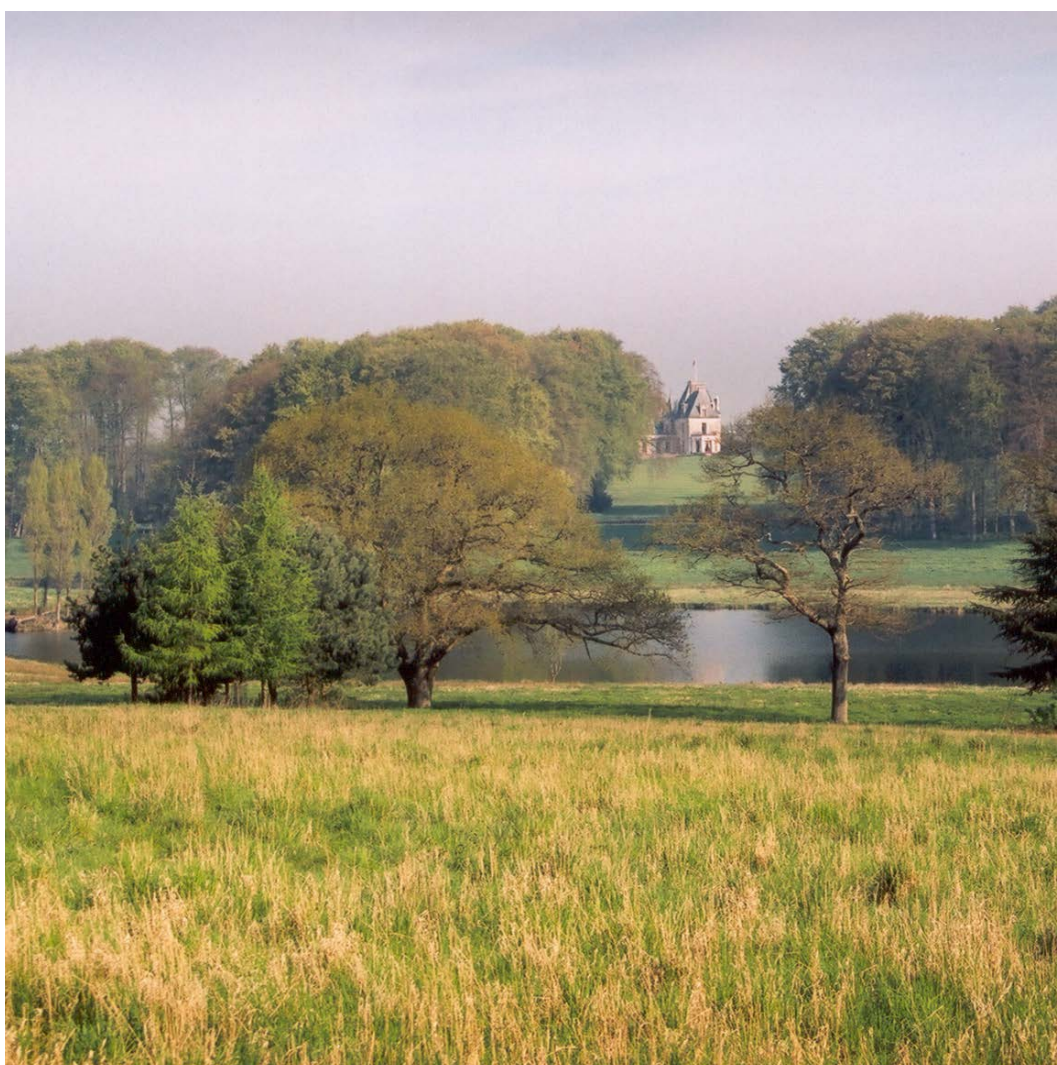
HAUTS-DE-FRANCE – SOMME

PLANTATION ET SUIVI SCIENTIFIQUE DE 80 VARIÉTÉS DE TILLEULS DANS LE PARC DU CHÂTEAU DE REGNIÈRES- ÉCLUSE

Maître d'ouvrage : Conservatoire du Littoral

Protection : Parc naturel régional Baie de Somme Picardie Maritime ; Grand site de France ; ZNIEFF II

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 15 000 €



Château de Regnières-Écluse ©Conservatoire du littoral

PRÉSENTATION DU PROJET :

Face au château de Regnière-Écluse, une collection de 180 tilleuls va être plantée et présentée au public.

Le parc du Domaine du château de Regnière-Écluse, qui accueille 10 000 visiteurs par an, se trouve à proximité d'une hêtraie. La disparition du hêtre étant annoncée dans une trentaine d'années compte tenu du changement climatique, le projet consiste à planter une collection de tilleuls pour étudier les variétés de tilleuls les plus adéquates à participer au reboisement. Les 80 variétés de tilleuls proviennent

pour la plupart de l'arboretum du Muséum national d'Histoire Naturelle de Versailles-Chèvreloup et sont en développement dans une pépinière de l'association pour la promotion de l'environnement dans le Vimeu (APEV). Une étude paysagère menée par Gilles Clément a été menée pour optimiser l'implantation des essences de tilleuls sur le secteur du bas parc : la pédologie, le port des arbres et la disposition ont été étudiés et permettront d'allier beauté esthétique du jardin, enjeu de préservation de la biodiversité et sensibilisation du public.

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Constitution de la collection de tilleuls.
- ▶ Plantation des jeunes plants de tilleul.
- ▶ Création d'un cheminement, pose de mobilier.
- ▶ Installation de signalétique.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Date de début : novembre 2023.
- ▶ Date de fin : novembre 2024.

LIMOUSIN – CORRÈZE

CRÉATION D'UN ESPACE DE BIODIVERSITÉ ET D'UN CORRIDOR ÉCOLOGIQUE DANS LA PETITE COMMUNE DE LACELLE

Maître d'ouvrage : commune de Lacelle

Protection : Parc naturel régional de Millevaches

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 10 000 €



Parc de Lacelle © commune de Lacelle

PRÉSENTATION DU PROJET :

La petite commune de Lacelle (131 habitants) a pour projet de renaturer une zone humide située dans son centre-bourg, pour préserver la qualité écologique et paysagère de cet espace public. Ce site, qui se caractérise par la présence de zones humides, de prairies naturelles à joncs et par la proximité avec le cours d'eau et la forêt, constituait un véritable écrin de nature, mais a vu son écosystème se fragiliser au fil des années. Le projet consiste à créer trois mares pédagogiques qui serviront de refuge pour diverses espèces d'amphibiens et d'insectes, tout en offrant aux habitants, au public et aux écoles la possibilité de la visiter dans une vocation de sensibilisation.

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Création de trois mares avec plantations d'hélophytes (plantes aquatiques).
- ▶ Conservation du cheminement piéton et pose de passerelles.
- ▶ Valorisation pédagogique.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Date de début : avril 2024.
- ▶ Date de fin : printemps 2025.

NOUVELLE AQUITAINE – LANDES

SAUVEGARDE DE L'ÉTANG DES FORGES À BROCAS MENACÉ DE DISPARITION

Maître d'ouvrage : commune de Brocas

Protection : Espace « Natura 2000 » ; ZNIEFF I et II ; Parc naturel régional des Landes de Gascogne

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 140 000 €



Étang des forges ©commune de Brocas

PRÉSENTATION DU PROJET :

L'étang des forges de Brocas constitue un témoin du passé sidérurgique landais. Il a notamment permis le fonctionnement du moulin puis des forges landaises du XVIII^e au XX^e siècle. D'une superficie de 4 hectares, il est alimenté par quelques sources, mais surtout par la rivière de L'Estrigon, et tend à s'envaser et s'ensabler.

C'est un milieu naturel fréquenté par la faune sauvage. Ses berges, qui accueillent une végétation luxuriante, sont typiques des marais landais et d'un fort enjeu écologique. L'étang accueille également les promeneurs, à

proximité du centre-bourg et joue donc un rôle important également pour la population locale.

Le soutien de la Fondation du Patrimoine permettra de restaurer cet étang, menacé de comblement définitif dû à l'eutrophisation, soit une accumulation excessive en nutriments de l'écosystème aquatique, et l'excès de sédiments sableux véhiculés lors des différents épisodes de crues.

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Curage de l'étang, soit 3 000 m³ de sédiments. Une partie de l'étang ne fera l'objet d'aucune extraction et évoluera naturellement en zone humide.
- ▶ Mise en sécurité et étanchéité de la digue et vanne de l'étang : restauration des ouvrages et remise en service du clapet central, notamment pour la dévalaison piscicole.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Début des travaux : printemps 2024.
- ▶ Fin des travaux : été 2024.

OCCITANIE – GERS

ÉCO-RÉNOVATION EXEMPLAIRE DU CHÂTEAU DE BELMONT

Maître d'ouvrage : association Château-Neuf des Peuples

Protection : futur Parc naturel régional d'Astarac ; obligation réelle environnementale avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 55 000 €



Site du château de Belmont © Laurent Laine

PRÉSENTATION DU PROJET :

Le projet « Tour de biodiversité » vise à restaurer la tour nord-ouest du château, site remarquable construit à partir du XVII^e siècle, en utilisant des éco-matériaux, en améliorant l'efficacité énergétique et en aménageant des espaces d'accueil et d'observation de la biodiversité qui niche dans le bâti (chiroptères, avifaune, amphibiens).

La tour accueillera également une salle pédagogique, qui sera un support de sensibilisation aux enjeux de préservation du patrimoine naturel et un lieu de diffusion autour de pratiques en rénovation responsable.

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Sécurisation de la zone d'intervention : charpente et couverture du château.
- ▶ Menuiseries : renforcement de la structure porteuse et pose de nouvelles menuiseries double vitrage en chêne.
- ▶ Travaux d'aménagements intérieurs.
- ▶ Plantation de haies sur 5 hectares dont 0,4 hectare de zone humide.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Début des travaux : fin 2023.
- ▶ Fin des travaux : 2025.

OCCITANIE – LOZÈRE

RESTAURATION D'AQUEDUCS EN PIERRE SÈCHE DANS LE PARC NATIONAL DES CÉVENNES

Maître d'ouvrage : Office National des Forêts

Protection : Parc national des Cévennes

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 45 000 €



Voie royale © Florian Gaillard

PRÉSENTATION DU PROJET :

La voie royale reliant Barre-des-Cévennes à Saint-Germain-de-Calberte, au cœur des vallées cévenoles, fait partie des 22 chemins royaux en Cévennes réalisés lors de la révolte des Camisards, au XVIII^e siècle.

Les 2 aqueducs en pierres sèches, objets du projet de valorisation, ont été construits pour répondre à une fonction de gestion des eaux pluviales. Ils abritent aujourd'hui des espèces endémiques comme le crapaud accoucheur ou le lézard ocellé. Les ouvrages ont été endommagés à la suite d'un violent épisode cévenol et ne sont plus en mesure d'absorber une arrivée d'eau importante qui conduirait à l'emportement de la voie. Le soutien de la Fondation permet la préservation de ces microarchitectures en pierre sèche, qui seront restaurés par des artisans locaux afin de préserver un savoir-faire lié au bâti traditionnel et un patrimoine fragile.

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Terrassement, bâti des murs de soutènement, couronnement, pose des linteaux.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Début des travaux : fin 2024.
- ▶ Fin des travaux : 2026.

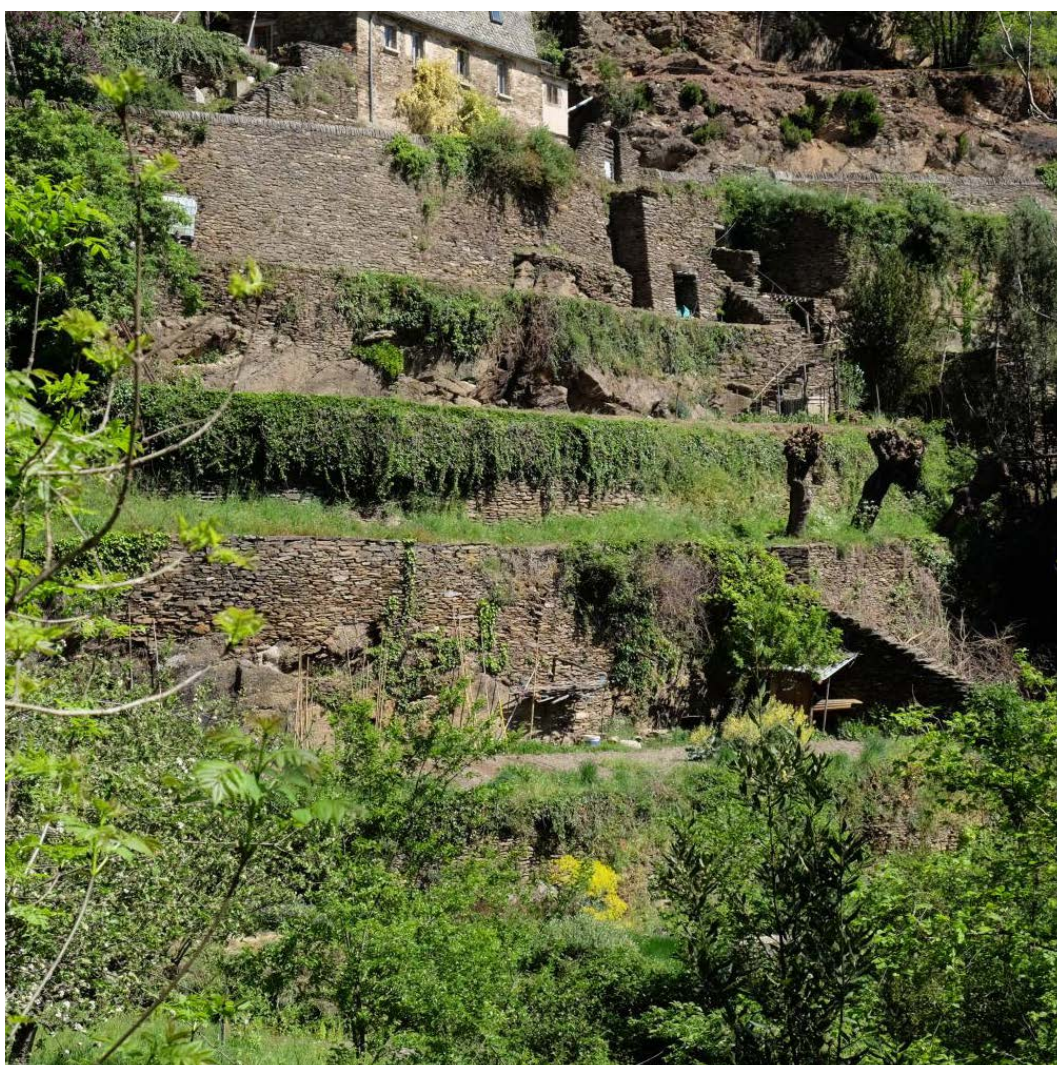
OCCITANIE – LOZÈRE

PRÉSERVATION D'UN PAYSAGE CÉVENOL DE CULTURES EN TERRASSES À CALQUIÈRES, LE CHAUSSE ET SOULIONS

Maître d'ouvrage : association les bancels des Calquières

Protection : Natura 2000 ; Parc national des Cévennes ; zone naturelle (selon le Plan Local d'Urbanisme)

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 110 000 €



Bancels de Calquières ©Anne Dubrocard

PRÉSENTATION DU PROJET :

Les terrasses de Calquières, du Chausse et de Soullions existent probablement depuis le développement du village au XII^e siècle et certains « bancels » (terrasses en pierre sèche) sont toujours utilisés pour le maraîchage et la plantation de verger. Les techniques de maraîchages non ou peu mécanisables, l'humidité amenée par les ruisseaux et la diversité des expositions à l'abri du vent favorisent un environnement propice à la biodiversité (reptiles, amphibiens, arthropodes, micromammifères, oiseaux, etc.). Celle-ci est aujourd'hui menacée par l'envahissement de végétaux à haut pouvoir d'inflammabilité,

qui rend plus difficile l'entretien, ainsi que par le changement climatique, qui fragilise les murs. La restauration des bancels permettra de préserver les sols de l'érosion et, à terme, de remettre en culture les zones cultivables.

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Abattage des arbres de haute futaie non fruitiers.
- ▶ Défrichage, débroussaillage et nettoyage des murs.
- ▶ Travaux de réparation et restauration en pierre sèche.
- ▶ Mise en culture des zones cultivables.
- ▶ Entretien annuel.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Date de début : janvier 2024.
- ▶ Date de fin : juin 2025.

PAYS-DE-LA-LOIRE – MAINE-ET-LOIRE

MARAIS DE BAFFOU ET BOISEMENTS HUMIDES DE LA GAGNEURIE ET DU PRIEURÉ : RESTAURATION DES MILIEUX HUMIDES, RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

Maître d'ouvrage : commune de Bellevigne-les-Châteaux

Protection : non protégé

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 23 000 €



Marais de Baffou ©pnr Loire anjou touraine

PRÉSENTATION DU PROJET :

Le marais de Baffou et les sites de la Gagnerie et du Prieuré sont des milieux humides, véritables réservoirs de biodiversité, qui subissent des dégradations au gré des tempêtes ou en raison de l'exploitation des peupliers qui avaient été plantés sur des parcelles.

La restauration de ces sites assurera la pérennité de la végétation marécageuse emblématique de ce milieu naturel. Le soutien de la Fondation du Patrimoine permettra d'établir une gestion adaptée pour

maintenir une végétation typique et favorable aux espèces inféodées aux milieux humides. De plus, les travaux auront une vocation pédagogique et de sensibilisation à la préservation du patrimoine naturel, en intégrant des cheminements pédestres.

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Création de mares.
- ▶ Amélioration de l'hydromorphologie de l'affluent du Thouet.
- ▶ Elagage, abattage, bucheronnage et taille de formation en têtards.
- ▶ Plantations (haies, ripisylve).
- ▶ Pose de clôtures.
- ▶ Création de puits.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Date de début : septembre 2024.
- ▶ Date de fin : décembre 2024.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR- BOUCHES-DU-RHONE**RESTAURATION DE L'OLIVERAIE CENTENAIRE DE LA BASTIDE NEUVE D'ALLAUCH, CÉLÉBRÉE PAR MARCEL PAGNOL**

Maître d'ouvrage : association du Musée Marcel Pagnol

Protection : Natura 2000

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 100 000 €



Oliveraie de la Bastide © Association musée marcel pagnol

PRÉSENTATION DU PROJET :

Rendue célèbre par Marcel Pagnol dans ses *Souvenirs d'Enfance*, l'oliveraie multi centenaire de la Bastide Neuve se situe au pied du massif du Garlaban. D'une surface de 7 000 m², composée de dix restanques de 80 mètres chacune, elle accueille plusieurs variétés d'oliviers qui ont subi le gel, ainsi qu'une invasion de végétation. Les restanques sont effondrées et doivent subir des tailles sévères. La biodiversité est par ailleurs menacée par la prolifération des pins et l'acidification du sol.

Le soutien de la Fondation du patrimoine permettra de restaurer les restanques endommagées, et d'ouvrir le site, notamment aux scolaires, pour réaliser des démonstrations de tailles d'oliviers, sensibiliser le public à la biodiversité locale et à son lien avec l'œuvre de Marcel Pagnol.

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Démontage des restanques et des éboulis - Curage - terrassement - remontage traditionnel en pierre sèche.
- ▶ Abattage et arrachage des espèces invasives, débroussaillage.
- ▶ Tailles des oliviers, plantation de pistachiers de Provence, amandier, thym, romarin, ciste.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Date de début : janvier 2024.
- ▶ Date de fin : octobre 2024.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR – VAR

PROTECTION DES TORTUES D'HERMANN, UNE ESPÈCE MENACÉE DE DISPARITION DANS LE VAR

Maître d'ouvrage : Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux (SOPTOM)

Protection : non protégé

Aide accordée par la Fondation du patrimoine : 60 000 €



Tortues Hermann ©valentinpacaut_theexplorers

PRÉSENTATION DU PROJET :

La tortue d'Hermann est une espèce endémique qui vit presque exclusivement dans la Plaine et le Massif des Maures. Classée « En Danger d'Extinction » à l'échelle du Var selon l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et protégée, l'espèce est en déclin et doit être protégée pour ne pas disparaître. La SOPTOM (Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leur Milieux), qui étudie et protège les tortues depuis 1986, a pour projet d'agrandir leur centre d'élevage conservatoire. L'objectif est de lutter contre le déclin de l'espèce, en favorisant la reproduction des tortues, pour ensuite relâcher de jeunes tortues qui ont vocation à renforcer la population sauvage.

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- ▶ Achat d'un terrain.
- ▶ Construction d'enclos, de tunnels et d'un bâtiment technique d'élevage sur pilotis.
- ▶ Achat de matériel d'incubation.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

- ▶ Date de début : 2023.
- ▶ Date de fin : juin 2026.

ANNEXE

COMMENT OBTENIR UNE AIDE FINANCIÈRE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Pour candidater à l'édition 2024 ou trouver les informations sur les aides financières de la Fondation du patrimoine en faveur des projets de patrimoine naturel et de préservation de la biodiversité, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la Fondation; ou adresser un mail à : patrimoine-naturel@fondation-patrimoine.org.

LES MODALITÉS DE SÉLECTION

Les candidatures sont déposées auprès des délégations départementales ou régionales de la Fondation du patrimoine composées de bénévoles et de salariés. Ces candidatures font l'objet d'une première sélection selon des critères définis par un guide. Les délégations régionales opèrent une première sélection en échangeant avec les porteurs de projets qui les sollicitent.

Les projets sont ensuite soumis à un comité de sélection composé de représentants de la Fondation du patrimoine et de personnalités extérieures reconnues pour leur expérience dans le domaine du patrimoine naturel et de la biodiversité.

FONDATION



**DU
PATRIMOÏNE**

www.fondation-patrimoine.org